

PRESS RELEASE



DJIBOUTI

DISCOURS PRONONCÉ PAR

**SON EXCELLENCE
MONSIEUR MAHAMOUD ALI YOUSOUF**

**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**DEVANT LA 67EME SESSION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

LUNDI 1ER OCTOBRE 2012

VERIFIER AU PRONONCÉ

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Vos compétences et votre longue expérience des questions internationales sont, je n'en doute pas, la meilleure garantie de succès pour nos travaux durant cette session.

Je voudrais également exprimer mon appréciation appuyée à votre prédécesseur, **S.E.M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser**, pour l'excellente manière dont il a guidé nos travaux et l'efficacité dont il a fait preuve dans les moments difficiles, tout au long de la 66ème session, et je lui souhaite réussite et succès dans ses nouvelles responsabilités.

Monsieur le Président,

Le contexte économique et financier mondial reste plus que jamais préoccupant. Les crises économique et financière qui se succèdent et s'aggravent depuis 2008 nous affectent tous. Les pays développés et les pays en développement sont confrontés à un environnement à l'horizon incertain, marqué par des économies au ralenti voire en récession, une croissance morose, des dettes et des déficits écrasants menaçants certains Etats de faillite et des taux de chômage croissants.

Dans un tel contexte, les pays en développement et particulièrement les moins avancés parmi eux sont durement affectés sur le plan économique mais également sur le plan social. Les conséquences néfastes pour la mise en œuvre des Objectifs de développement pour le Millénaire sont énormes. La réalisation des OMDs pour 2015 reste compromise dans de nombreux pays africains qui ne ménagent pourtant aucun effort pour accélérer la mise en œuvre des OMDs avant la date butoir.

C'est dans les difficultés qu'il est important de faire preuve de responsabilité et de solidarité en honorant nos engagements respectifs. Il est donc important que le sort des pays africains les moins avancés soit examiné avec une attention renouvelée pour les aider à alléger leur fardeau, à améliorer leurs capacités de production et enfin à faciliter l'accès de leur produits aux marchés mondiaux à des conditions plus favorables.

Mon Gouvernement appelle de tous ses vœux la mise en œuvre intégrale du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020.

Les crises financière et économique actuelle ont des conséquences multidimensionnelles en Afrique et toute réponse destinée à leur règlement devrait tenir compte des besoins spécifiques de l'Afrique et veiller à ce que les engagements pris lors des rencontres internationales puissent être mis en œuvre.

Je saisi cette opportunité pour saluer la création d'un mécanisme de l'ONU chargé d'assurer le suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

Monsieur le Président,

La Conférence de Rio+20 en Juin a été une occasion pour tous nos Gouvernements de renouveler notre engagement en faveur d'un développement durable englobant ses dimensions économique, sociale et environnementale.

Il est très important que notre volonté politique commune se traduise assez rapidement en action et que nos efforts soient investis dans la mise en œuvre des engagements pris à Rio pour que « l'avenir que nous voulons » devienne une réalité.

L'élimination de la pauvreté reste une priorité absolue sur le chemin du développement durable. Elle constitue un défi majeur pour de nombreuses populations du monde y compris celles de la Corne de l'Afrique.

En effet, notre région souffre énormément des conséquences adverses du changement climatique et cela depuis quelques années déjà. Pris dans le cycle des sécheresses chroniques et des inondations nos populations les plus vulnérables voient leurs moyens de subsistance anéantis et leur capacité de production et d'accès à une nourriture suffisante et nutritive entravées.

Notre Gouvernement a mis en place des politiques sociales destinées à alléger le fardeau de la pauvreté extrême et de son corollaire la faim, et souhaite que ses partenaires continuent à l'appuyer en agissant conformément aux priorités nationales et en inscrivant leur action dans une approche du long terme qui nous permettra de passer des opérations d'urgence, destinées à soulager les populations affectées à la perspective d'un développement durable.

Cela suppose, dès la phase de l'urgence, une approche globale intégrée et des efforts visant à assurer aux femmes, aux enfants et aux hommes leur droit à l'alimentation. Garantir la sécurité alimentaire de nos concitoyens reste notre priorité.

Je suis convaincu que les objectifs de l'initiative du Secrétaire général « Zéro problème de la faim » sont réalisables car ils s'inscrivent dans l'optique d'une stratégie intégrée et efficace impliquant tous les acteurs de la communauté pour éliminer la faim.

Je voudrais saluer le soutien de nos partenaires qui ne ménagent pas leurs efforts afin de nous aider à atteindre cet objectif notamment dans nos efforts visant à réduire les disparités entre populations rurales et urbaines et à développer notre production agricole.

Dans ce domaine, mon pays a mis en place plusieurs projets d'infrastructure dans le domaine agricole, parmi lesquels l'exploitation de terres arables dans les pays voisins que sont l'Éthiopie et le Soudan et le projet de captage d'eau du fleuve Awash à la frontière avec l'Éthiopie en périodes de crue.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement continue d'être un objectif crucial pour mon pays qui malheureusement, fait partie des pays déficients en eau potable et est répertorié comme pays à risque élevé de pénurie dans les 25 prochaines années. Pour la plupart des pays dans notre situation les effets du changement climatique accentuent les disparités existantes.

Monsieur le Président,

Le développement durable doit avoir une approche centrée sur la réalisation des besoins des populations. Les femmes, les enfants et les jeunes doivent être la cible de toute politique de mise en œuvre du document de Rio +20 ainsi que toutes discussions destinées à formuler un agenda de développement après 2015.

Le capital humain est le principal atout de mon pays et c'est précisément pour cette raison que mon Gouvernement accorde une attention particulière à sa mise en valeur.

Les politiques sociales formulées s'articulent autour de la promotion et de l'amélioration du droit et du bien-être des jeunes et des femmes. Garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers l'accès aux soins pour les femmes et leur protection de toutes les formes de discrimination et de violence est

une priorité nationale.

Ainsi mon Gouvernement se félicite de l'initiative de l'Union africaine recommandant l'adoption par la 67ème Assemblée générale d'une résolution destinée à intensifier les efforts pour l'élimination des mutilations génitales féminines dans le monde et se félicite des mesures prises par le Groupe africain à New York à cet effet.

La jeunesse qui est notre avenir représente sur le continent africain un atout certain. En effet, près de 65% de la population africaine a moins de 35 ans. Et il va s'en dire que se préoccuper de leur présent et leur assurer un bien être social est la voie de la réussite pour nos pays. Les défis sont énormes face à un environnement économique mondial morose. Mon gouvernement a ainsi mis en place des politiques et programmes sociaux destinés à répondre aux besoins spécifiques des jeunes en matière d'éducation, santé et emplois.

Monsieur le Président,

Je voudrais réitérer au nom de la République de Djibouti mes félicitations les plus chaleureuses au nouveau Président élu de la République fédérale de la Somalie S.E. Hassan Sheikh Mahamud ainsi qu'à son peuple pour avoir accompli la première étape sur la voie de la réconciliation et de la stabilisation de la Somalie et pour avoir su trouver les ressources nécessaires afin de surmonter tous les obstacles sur leur chemin. L'atmosphère civile et pacifique parmi les candidats lors de l'élection et la maturité dont ils ont fait montre, au cours d'un processus électoral inclusif est historique, elle mérite d'être saluée et constitue le meilleur gage de réussite pour le futur. L'espoir de voir une Somalie réconciliée et pacifiée se profile à l'horizon. Une nouvelle phase dans la vie politique du pays commence pour le peuple somalien après plus de vingt ans de souffrances et de violence. L'élan et l'enthousiasme suscités par ces élections parmi les somaliens dans la diaspora et à l'intérieur du pays sont sans précédent.

Toutefois, il est essentiel d'agir à ce stade sur deux défis majeurs.

Les priorités à court terme à savoir la sécurité, la bonne gouvernance et la reprise économique constituent des défis que le Gouvernement somalien ne peut surmonter seul. La Somalie est à la croisée des chemins et aura plus que jamais besoin de l'appui et de la coopération de tous ses partenaires et amis.

Les donateurs et les institutions financières internationales devraient être au côté du nouveau leadership somalien pour contribuer à la concrétisation de sa nouvelle vision et pour parvenir au plus vite à une amélioration de la vie des somaliens.

Leur action devrait être renforcée, coordonnée et alignée sur les priorités du nouveau Gouvernement car les défis à relever sont nombreux et vont de la restauration des services de sécurité et à l'accès à la justice, de l'établissement d'un état de droit et au respect des droits de l'homme sans oublier le problème du terrorisme et de la piraterie au large des côtes somaliennes qui ne disparaîtra pas à court terme.

En somme, il est clair que la fin de la transition en Somalie ne signifie pas l'aboutissement du processus de paix. Sur le plan politique il est important que toutes les étapes de la Feuille de route soit menées à bien et que le dialogue politique se poursuive.

Sur le plan humanitaire, la situation reste critique, des millions de somaliens ont besoin d'une assistance humanitaire et sont sans moyens de subsistance. Le problème des réfugiés et des déplacés internes reste également une source de

préoccupation.

Rétablir la sécurité et la maintenir n'est pas la chose la plus aisée en Somalie au regard de la recrudescence des actes de terrorisme et des tactiques de guérilla menée par de groupes extrémistes tel Al-shabaab et cela malgré les succès indéniables des troupes de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes.

Je tiens par ailleurs à saluer les efforts inlassables et les lourds sacrifices consentis par les troupes de l'AMISOM ainsi que les forces de sécurité somaliennes et les forces alliées. Leur contribution a été et reste inestimable pour l'amélioration de la situation sécuritaire à Mogadishu et ses environs. Il est important que la communauté internationale garantisse un financement continu, prévisible et fiable aux troupes de l'AMISOM pour que la stratégie de réconciliation, de stabilisation et de pacification se poursuive et s'étende à toute la Somalie.

A cet égard, la consolidation des acquis de la situation sécuritaire sera crucial. Les pays de la région: l'Ouganda, le Burundi, l'Ethiopie, le Kenya et Djibouti, ont fait œuvre utile et continuent à servir la noble cause de la paix mais il nous semble désormais incontournable d'envisager la transformation des forces de l'AMISOM en forces onusiennes de maintien de la paix. L'on ne peut plus éluder cette question. Il appartient au Conseil de sécurité des Nations Unies de prendre cette décision opportune.

Je voudrais également lancé un appel pour l'organisation d'une conférence des donateurs afin de mobiliser des ressources qui puissent servir à la reconstruction de l'économie somalienne.

Je suis convaincu que nous sommes tous conscients de la nécessité de répondre aux besoins particuliers de redressement, de réinsertion et de reconstruction qu'ont les pays sortant d'un conflit. La Somalie ne fait pas exception et nous devrions examiner ici aux Nations Unies les mesures à prendre en particulier grâce à la Commission de la consolidation de la paix.

Monsieur le Président,

Le thème de l'Assemblée générale cette année « réaliser par des moyens pacifiques l'ajustement ou le règlement de différends ou de situation de caractère internationale » est pertinent au regard de nombreux conflits dans le monde qui menacent la paix et la sécurité internationale.

Notre région, la Corne de l'Afrique n'est malheureusement pas épargnée. Comme vous le savez, mon pays qui avait su préserver la paix, a été agressé et entraîné par l'Erythrée dans un conflit frontalier en juin 2008.

Depuis cette date mon Gouvernement n'a point ménagé ses efforts pour résoudre ce différend de manière pacifique au sein des organisations régionales et internationales.

C'est avec la conviction que le dialogue est possible que mon gouvernement a accepté les bons offices de Son Altesse Royal l'Émir du Qatar et sa médiation. Sur le terrain, cela s'est soldé par l'interposition de troupes qataries à la frontière entre Djibouti et l'Érythrée et au retrait des troupes érythréennes du Ras Doumeira et de l'île de Doumeira.

Le Conseil de sécurité a adopté les résolutions 1862, 1907 et 2023 pour exprimer la préoccupation de la communauté internationale face à cette nouvelle crise dans la Corne de l'Afrique.

A ce jour, deux ans et demi après la signature de l'Accord de médiation, nous

attendons toujours la démarcation de la frontière et le retour de nos prisonniers de guerre.

La demande de libération des prisonniers Djiboutiens et l'application de la résolution 1862, demeure une question sensible pour mon pays.

Mon gouvernement reste convaincu que la médiation est la voie qui nous permettra d'aboutir à une paix durable. Nous ne cesserons jamais de croire aux vertus du dialogue, seules capables de permettre à notre région de consolider les gains de la paix.

Monsieur le Président,

Les événements survenus dans le monde ces dernières semaines après la diffusion d'un film islamophobe ainsi que des caricatures dénigrant l'image du prophète de l'Islam ne peuvent et ne doivent pas laisser indifférents la communauté internationale.

Les conséquences tragiques qui ont notamment conduit à la perte de vies humaines nous interpellent. Les leaders politiques et religieux et toutes les bonnes volontés doivent faire front commun contre les dérives extrémistes et fanatiques de tous bords. Face à la volonté de certains de propager l'intolérance religieuse les Etats membres des Nations Unies devraient œuvrer pour que les provisions des résolutions consensuelles 16/18 du Conseil des droits de l'Homme et 66/167 de l'Assemblée générale des Nations Unies soient la réponse.

Alors que toutes les dispositions légales doivent être prises pour garantir la liberté d'expression, il est tout aussi important que les actes malveillants d'incitation à la haine religieuse, à la discrimination, à la violence et l'intimidation causées par les stéréotypes négatifs, la violence et la discrimination sur la base de la religion, notamment à l'encontre des musulmans, et tout autre groupe doivent être condamnés et rejetés conformément aux instruments relatifs aux droits de l'homme. Les médias et les réseaux sociaux étant donné leur rôle croissant dans nos sociétés contemporaines ont des responsabilités et devraient être du côté de ceux qui contribuent à la compréhension et au respect entre les diverses cultures et civilisations.

Il est plus que jamais urgent de faire entendre les voix de la tolérance, de la modération et de la raison. Toutes les initiatives et actions en faveur de la promotion de la paix dans les esprits et les cœurs et de la compréhension mutuelle entre les peuples devraient être encouragées.

Monsieur le Président,

La création des Nations Unies avait suscité un espoir immense dans le monde au lendemain de la seconde guerre mondiale et symbolisait la volonté des peuples du monde entier d'éviter de retomber dans les affres de la guerre.

L'Organisation des Nations Unies a été un forum pour toutes les nations sous colonisation et a été une plateforme pour acquérir leur souveraineté et se libérer de la domination.

Cependant il semble que depuis 1947 il existe une exception au détriment du peuple palestinien.

La Palestine vit encore sous l'occupation ce qui est de nos jours moralement répréhensible et politiquement insoutenable.

Il est grand temps que la justice soit rendue au peuple palestinien et que le

processus de paix aboutisse entre les autorités palestiniennes et la force occupante. La liberté, la justice, la dignité et le respect des droits de l'homme sont les seuls remparts contre les dérivés extrémistes.

La communauté internationale a un devoir moral et une responsabilité politique de mettre un terme à la souffrance du peuple palestinien qui dure depuis plus de soixante ans.

L'histoire est du côté de ceux qui démontreront le courage politique nécessaire pour conclure la paix et rendre aux peuples concernés l'espoir d'une vie meilleure.

La reconnaissance d'un Etat palestinien membre à part entière des Nations Unies par l'Assemblée générale est la première étape sur la solidarité que la communauté internationale doit au peuple palestinien qui a fait preuve de patience et d'abnégation jusqu'ici.

Je vous remercie, Monsieur le Président